



AVIVA ASSURANCES
13 rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex.
Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers.
Entreprise régie par le code des assurances
Capital social : 168 132 098,28 euros
305 522 665 R C S Nanterre.

DIRECTION des PROFESSIONNELS
Département Construction
Service EPCT/3A3/NB

Jean-Philippe TURPIN
Avocat à la Cour

Immeuble « Le Mazière » - Rue des Mazières
91033 EVRY Cedex

Tél: 01 64 99 69 47 - Fax: 01 60 78 75 66 CAPRA ASSURANCES

2 00 13031

24 RUE LEO LAGRANGE
93160 NOISY LE GRAND

Tel : 01 45 92 41 66

Fax : 01 45 92 42 54

RCS:

Immatriculation ORIAS : 7000018

www.orias.fr

6

Jean-Philippe TURPIN
Avocat à la Cour
Immeuble « Le Mazière » - Rue des Mazières
91033 EVRY Cedex
Tél: 01 64 99 69 47 - Fax: 01 60 78 75 66

INTEGRAL

**CONDITIONS PARTICULIÈRES DU CONTRAT D'ASSURANCE
DES CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES**

Contrat n° 75.622.087

Le présent contrat est conclu entre :

AVIVA ASSURANCES, société anonyme d'assurances Incendie,
Accidents et Risques Divers – 13, rue moulin Bailly – 92271 Bois-
Colombes cedex

ci-après dénommée l'ASSUREUR et :

DIOGO FERNANDES
11 rue du Péage – 28210 Lormaye

ci-après dénommé le SOUSCRIPTEUR

Le présent contrat prend effet le 1^{ER} JUIN 2010

L'Assureur accorde les garanties stipulées ci-après dans les termes et limites définis tant aux présentes Conditions Particulières qu'aux Conditions Générales 4151- 01.09 jointes dont le Souscripteur reconnaît avoir reçu un exemplaire préalablement à la signature des présentes.